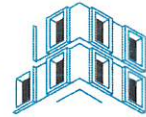




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux octobre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Françoise LE MARQUAND (pouvoir donné à Gérald ROUSSEUW), Françoise LÉBOULANGER (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU, Patrick WATERS (pouvoir donné à Delphine BOULOT)

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Loïc PERIOT en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance du 08 octobre 2024
2. Repas des aînés : remboursement de Madame LÉBOULANGER
3. SDEC Energie : adhésion d'Isigny-Omaha Intercom
4. Chemin de « la Communette » : demande d'ouverture
5. Conseil d'administration du collège Octave Mirbeau : désignation du représentant de la commune
6. MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – TREVIÈRES - Rénovation du cinéma, d'un immeuble de logements et construction d'une salle associative mutualisée : choix du maître d'œuvre
7. Projet de valorisation d'un parc naturel, îlot de fraîcheur en cœur de bourg : lancement de la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre
8. Compte rendu des commissions
9. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 08 octobre 2024

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 08 octobre 2024.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.

2. Repas des aînés : remboursement de Madame LÉBOULANGER

Madame Françoise LE BOULANGER a engagé des frais pour le repas des aînés :

- Nappes et serviettes 71.29 €

Teneur des discussions :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P x C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LÉBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P x C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANÇOIS		
P x C A	P X C A	P X C A		

- Accepte le remboursement de Madame Françoise LE BOULANGER pour les frais engagés (71.29 €).

3. SDEC Energie : adhésion d'Isigny-Omaha Intercom

La communauté de communes d'Isigny-Omaha Intercom a émis le souhait, par délibération en date du 26 septembre 2024, d'être adhérente au SDEC Energie afin de pouvoir lui transférer sa compétence « Éclairage public ». Le comité syndical du SDEC, par délibération du 10 octobre 2024, a approuvé cette demande d'adhésion.

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code général des Collectivités Territoriales, il convient que chaque membre du syndicat délibère également sur cette demande d'adhésion.

Teneur des discussions :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Approuve la demande d'adhésion de la communauté de communes d'Isigny-Omaha Intercom

4. Chemin de « la Communette » : demande d'ouverture

La propriétaire de la parcelle A316 a transmis en mairie une demande d'autorisation pour ouvrir une entrée / sortie dans le chemin de « la Communette », chemin mitoyen entre Trévières et Formigny-la-Bataille.

Monsieur le Maire de Formigny-la-Bataille a été interrogé le 23 septembre 2024 et a donné un avis favorable à cette ouverture sur le chemin communal.

Teneur des discussions : Une condition importante, la sortie du champ doit se faire par le haut du chemin

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Accepte l'ouverture du chemin de « la Communette » pour créer une entrée / sortie dans la parcelle A316

- Autorise Madame le Maire à signer l'autorisation d'ouverture et l'ensemble des documents nécessaires à cette réalisation.

5. Conseil d'administration du collège Octave Mirbeau : désignation du représentant de la commune

Madame Delphine BOULOT est l'actuelle représentante de la commune au sein du conseil d'administration du collège Octave Mirbeau. Elle s'est présentée en tant que représentante des parents d'élèves et ne pourra pas cumuler les 2 fonctions.

Teneur des discussions : Frédéric FOSSEY est volontaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Désigne Frédéric FOSSEY en tant que représentant de la commune au sein de conseil d'administration du collège Octave Mirbeau.

6. MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – TREVIERES - Rénovation du cinéma, d'un immeuble de logements et construction d'une salle associative mutualisée : choix du maître d'œuvre

Les 4 candidats retenus avaient jusqu'au jeudi 17 octobre 2024 pour remettre leur offre de façon dématérialisée. Ils l'ont présentée lors des auditions du vendredi 18 octobre 2024. Les 4 offres reçues ont été étudiées au travers des critères suivants :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de :

- délais d'exécution de l'opération (10%)

- compréhension du site, du programme et des enjeux techniques (40%)
- méthodologie employée (10%)
- clarté et capacité à communiquer la compréhension du site, du programme et des enjeux techniques, qualité d'écoute, d'adaptation et de réactivité de l'équipe aux interrogations de la maîtrise d'ouvrage lors de l'audition (30%)
- honoraires (10%)

Le tableau d'analyse des offres est ainsi établi :

N° Offres	Candidats	CRITERES TECHNIQUES			COUT		NOTATION		
		Compréhension du site, du programme et des enjeux techniques (40%) Note /40 pts	Méthodologie employée (10%) Clarté et capacité à communiquer la compréhension du site, du programme et des enjeux techniques, qualité d'écoute, d'adaptation et de réactivité de l'équipe aux interrogations de la maîtrise d'ouvrage lors de l'audition (30%) Note /40 pts	Délais Note /10 pts	Montant honoraires (10%) Tranches Fermes	Note /10 pts	Note totale /100 pts	Classement	
1	DAUCHEZ ARCHITECTE	35,00	35,00	7,90	TOTAL CUMULÉ (€HT)	197 094,75 €	7,60	85,50	1er
2	CBAA - Cabinet BOISROUX PEETERS	30,00	27,00	9,50	TOTAL CUMULÉ (€HT)	171 375,00 €	8,70	75,20	4ème
3	EXO ARCHITECTES	32,00	30,00	7,70	TOTAL CUMULÉ (€HT)	191 280,00 €	7,80	77,50	3ème
4	BOREY DUBOIS ARCHITECTES	30,00	30,00	10,00	TOTAL CUMULÉ (€HT)	149 292,50 €	10,00	80,00	2ème

La commission d'appel d'offres recommande de sélectionner le cabinet DAUCHEZ Architecte, classé 1^{er}.

Teneur des discussions : Explication des critères de notation et résumé des échanges réalisés lors des présentations. La compréhension de nos besoins et la capacité à communiquer facilement avec notre interlocuteur ainsi que sa méthodologie ont été les critères essentiels à notre décision.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Désigne le maître d'œuvre retenu : DAUCHEZ
- Autorise Madame le Maire à notifier le marché

7. Projet de valorisation d'un parc naturel, îlot de fraîcheur en cœur de bourg : lancement de la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre

Par délibération en date du 21/05/2024 et du 09/07/2024 (DCM n°2024-54 et 2024-59 à l'unanimité), le conseil municipal a validé le lancement des études pour la future zone de fraîcheur. Le CAUE, le PNR et la DDTM nous

accompagnent dans ce projet et un projet de dossier de consultation a été rédigé pour recruter un maître d'œuvre.

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre infrastructures en vue du projet de valorisation d'un parc naturel, ilot de fraîcheur en cœur de bourg, comprenant la réalisation d'une mission complète de maîtrise d'œuvre :

- La valorisation globale de la parcelle AD65 (2966m²) classée en zone N au PLU, et partielle de la haie bocagère AD94 :

La restauration des continuités écologiques entre les milieux

La reconnexion de la parcelle 65 à son territoire bocager

L'amélioration de la biodiversité et la végétalisation du parc naturel dédié aux habitants en ilot de fraîcheur

La reconnexion de la parcelle 65 avec le bourg ; le futur quartier d'habitat, et les chemins de randonnées existants

Calendrier prévisionnel :

Date de mise en ligne Mardi 05 novembre 2024

Date de remise des candidatures Mercredi 27 novembre 2024 à 18h

Date de visite de site Jeudi 12 décembre 2024 de 10h à 12h

Date de remise des offres Jeudi 10 janvier 2025 à 18h

Date des auditions Jeudi 16 janvier 2025 à partir de 9h

Teneur des discussions :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- Autorise Madame le Maire à lancer la procédure de recrutement d'un maître d'œuvre pour la valorisation d'un parc naturel, ilot de fraîcheur en cœur de bourg,
- Autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires au lancement de cette consultation.

8. **Compte-rendu des commissions communales**

9. **Questions diverses**

- Services civiques : 2 candidatures retenues, et validées du 13 janvier au 30 juin 2025
- Résidence d'artistes – Atelier du Haras. Demande de la compagnie Georges le Clown d'utiliser le local 4h par semaine de novembre à mai. Revoir la sécurité du lieu avant de confirmer.

▪ **Dates :**

- Festival de la Pomme : 27/10/2024
- Remise médaille Bruno BELLEE : 15/11/2024 à 20h00
- Demande de l'association de pêche pour un brocante le 12 mai. Proposition de décaler après la brocante du comité des fêtes.
- Demande des habitants de la résidence du Lion d'Or de sécuriser la sortie de leurs véhicules en posant un miroir en face de la sortie. Décision de réunir sur place la commission voirie afin de proposer des solutions.
- Festival Patrimoine et Nature le 27 avril 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h21
La prochaine réunion est fixée au 19/11/2024 à 20h00

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

86. Repas des aînés : remboursement de Madame LEBOULANGER
87. SDEC Energie : adhésion d'Isigny-Omaha Intercom
88. Chemin de « la Communette » : demande d'ouverture
89. Conseil d'administration du collège Octave Mirbeau : désignation du représentant de la commune
90. MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – TREVIÈRES - Rénovation du cinéma, d'un immeuble de logements et construction d'une salle associative mutualisée : choix du maître d'œuvre
91. Projet de valorisation d'un parc naturel, îlot de fraîcheur en cœur de bourg : lancement de la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre

Signature du Président et du secrétaire de séance :

